



Discours liminaire CDEN 04 février 2022

M. le Secrétaire général de la préfecture
M. le Directeur académique
Mme. la Vice-présidente du conseil départemental
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN

Nous réitérons notre demande récurrente depuis plusieurs années d'organiser un CDEN en fin d'après-midi, ça nous aurait permis d'être plus de parents et avoir le quorum facilement.

Tout d'abord :

- Aujourd'hui, nous allons discuter de la préparation de la rentrée scolaire septembre 2022 en s'apercevant d'une perte d'élèves dans le public, on pourrait se poser la question de pourquoi autant de perte ?
- Peut-être, cela vient-il des communes qui autorise les écoles privées de mettre des bannières de publicité pour leurs portes ouvertes sur les murs, les haies de nos écoles publiques de la république.

La destruction de l'éducation nationale continue et met en péril la cohésion sociale.

Depuis le décret 2020-1632 qui rend la commission permanente facultative, et l'article D 422-33 qui l'accompagne, nous assistons à la suppression des espaces de dialogues et de démocratie au sein des établissements. Par exemple : il n'y a plus de travail constructif avec les parents concernant la DHG, ni d'espace de concertation. Cela permettant même à certains établissements d'exclure les parents élus démocratiquement et ainsi d'instaurer une forme de gestion autoritaire et archaïque.

Depuis 2 ans, l'école et la scolarité de millions de jeunes sont impactés par la crise sanitaire, comme nous ne l'avons jamais connu depuis la guerre ! Dans ce contexte, le gouvernement et le ministère de l'éducation nationale ne trouvent rien de mieux que de doter les lycées et les collèges d'enveloppes globales de plus en plus faibles et qui ne permettent pas les dédoublements où cela est nécessaire, alors que les apprentissages et le climat scolaire sont fragilisés par la pandémie. Parallèlement, avec plus de 60 fermetures définitives de classes et 20 fermetures conditionnées, dans le département à la rentrée 2022, l'école primaire n'est pas en reste. Ce n'est même plus Paul qui habille Pierre mais tout le monde qui est mis à nu ! Suppressions de postes, HSA utilisées au détriment de la création de postes, manque de remplaçants, et plus largement manque d'AESH, d'AED, de CPE, d'Infirmier/ière et d'agents territoriaux. Les établissements scolaires craquent au sens propre comme au figuré. Cela va occasionner, une fois de plus, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, faisant bientôt éclater la boîte à sardines ! La FCPE35 ne le répétera jamais assez : la qualité de l'enseignement passe par des classes à 20 élèves et la comptabilisation dans les effectifs des élèves en intégration et en inclusion scolaire.

- Les effectifs réduits par classe sont un élément non négligeable de la clef de voûte d'une éducation sereine.

En effet, seul des effectifs réduits dans les classes permettent aux enfants porteurs de Handicap une égalité et une équité scolaire. Actuellement, l'école ne remplit pas sa mission « inclusive » puisque les enseignants ne sont pas formés à les accueillir et que les classes sont surchargées. L'effectif réduit favorise une attention particulière des enseignants et évite que ces élèves ne se sentent isolés et craquent psychiquement. Ainsi, les envois dans les instances disciplinaires et les exclusions ne seraient plus la seule réponse apportée par les établissements.

Un effectif à 20 élèves permet une école réellement inclusive, permet un accueil pédagogique de qualité et humain pour les élèves les plus fragiles que sont les enfants en difficultés et en situation de Handicap.

En parallèle, des ouvertures de places doivent être créées pour les enfants qui ont besoin d'une orientation en milieu adapté (de type SEGPA, ULIS, IME, ITEP etc ...) et qui se retrouvent dans un cursus ordinaire par manque de place dans ces structures adaptées.

L'impact psychologique de la pandémie sur tous les jeunes, porteurs ou non de handicaps est l'une des grandes interrogations sur les conséquences à long terme. Depuis 2 ans nous vous avons alertés plusieurs fois à propos du manque de moyens et du nombre trop élevé d'élèves dans les classes. Quand les parents trouveront-ils une oreille attentive ?

- Des personnels (enseignants, administratifs, vie scolaire, médicaux, territoriaux) en cohérence avec les effectifs des établissements sont un élément non négligeable de la clef de voûte d'une éducation sereine.

Un personnel en adéquation avec le nombre d'élèves permet de lutter contre le harcèlement scolaire que tant d'enfants subissent, parfois dans l'ignorance des adultes.

Il arrive encore aujourd'hui que certains chefs d'établissement nous répondent « *Madame, cela n'arrive pas dans mon établissement* » ou « *vous imaginez, l'image que cela donnerait à l'établissement* »

Actuellement ces enfants, faute de prise en compte, sont en détresse. Parfois ils appellent à l'aide soit en se renfermant eux, soit en devenant perturbateur pour essayer d'interpeller les adultes référents et partager leur mal être. Or, bien souvent, la seule solution trouvée par l'établissement est de les stigmatiser et/ou de les envoyer dans les instances disciplinaires au lieu de déclencher le programme PHARE. Nous constatons combien, ces instances disciplinaires sont faites à la hâte et connaissent des vices de procédures. Les manquements aux principes de la justice obligent les parents à faire appel à des avocats et détruisent la confiance dans l'institution scolaire.

Pourtant M.Blanquer lui-même défend « les mesures éducatives » proportionnées et justes en affirmant que la prévention et l'éducation devaient prévaloir sur le répressif et l'exclusion, et que l'exclusion définitive ne devait pas être encouragée.

Encore faudrait-il que les commissions éducatives soient plus souvent activées dans les établissements.

Les élèves des établissements publics sont d'abord nos enfants que nous devons accompagner pour leur avenir. Travaillons donc ensemble pour leur avenir scolaire, pour leur santé mentale et pour la poursuite de leurs études.

Et quelle a été notre surprise de voir et d'entendre que le 27 Janvier, des lycéens qui manifestaient pacifiquement devant leur lycée, en réponse le rectorat a fait appel aux forces de l'ordre ou deux élèves ont été blessés par les forces de l'ordre, c'est inadmissible, nous l'avions déjà signalé l'année dernière.

Qu'a-t-il été fait depuis 2 ans pour une école sécurisée et fonctionnelle ? Rien ou si peu. Même les masques sont à la charge des familles ! Aucun recrutement pour dédoubler les classes, pour assurer les besoins en remplacement qui ont explosé vague après vague, pour assurer la distanciation entre élèves et rattraper les retards accumulés... Rien, ou si peu, pour renforcer les équipes de la vie scolaire qui craquent tout comme les personnels techniques (notamment pour assurer l'entretien des locaux et la restauration malgré des normes renforcées). Rien, ou si peu, pour équiper les familles en outils numériques adaptés. Pas plus, sur les moyens matériels nécessaires en terme sanitaire où l'Etat se décharge sur les collectivités locales (capteurs de CO2 par exemple).

Alors oui, l'école est « ouverte », mais le navire prend l'eau de toute part, les personnels écopent comme ils peuvent, les familles ont de l'eau jusqu'au cou, et les élèves se noient.

Arrêtez de nous retirer des moyens humains et financiers, arrêtez de faire des économies sur le dos de nos enfants – Redorez le blason de l'école publique de la république en mettant les moyens demandés par les parents et les organisations syndicales.

Les parents inquiets vous demandent de prendre soin de nos enfants et d'arrêter de les maltraiter. C'est une urgence !

A la suite de notre déclaration nous avons deux demandes : que les CDOEA soient en présentiel, pour une meilleure appréciation sur l'orientation des enfants.

Nous souhaiterions un tableau sur les chiffres de conseil de discipline et commission éducative depuis 2019 et taux des élèves à besoins éducatifs particuliers dans ces sanctions.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles. » (Sénèque)